SAINTE-AGATHE Au fil du temps...



Care de Janence pour notre Salle des Fêtes

BULLETIN
MUNICIPAL N°25
JANVIER 2025



Depuis la restauration de ses baçades en 2023 & 2024, notre église resplendit au cœur du village!













Chères saintagathoises, chers saintagathois,

Voici le numéro 25 de votre bulletin municipal «Sainte-Agathe au fil du temps», que l'ensemble des élus municipaux ont le plaisir de vous faire parvenir.

À l'heure où j'écris ces lignes, comme vous le savez, la situation politique gouvernementale n'est pas sereine. Le budget 2025, fer de lance du fonctionnement de l'État, n'est toujours pas établi. Cette instabilité pose aux élus locaux un certain nombre de questions et notamment celle-ci : est-ce que le Parlement votera des baisses conséquentes de subventions au collectivités territoriales, proposées par le gouvernement ?



Quoi qu'il advienne, le taux de la part communale de vos impôts locaux, cette année encore, ne sera pas augmenté.

Les projets d'aménagement 2025, que vous allez découvrir dans ces pages, seront réalisés de toute façon, grâce à des réserves budgétaires obtenues par une gestion saine et raisonnable de notre collectivité depuis plusieurs décennies.

D'ailleurs, l'élaboration de notre budget 2024 et la manière de gérer financièrement les affaires communales ont été très bien notées par notre conseillère aux décideurs locaux, Inspectrice Divisionnaire de la Direction Départementale des Finances Publiques (son rapport peut être consulté en mairie).

Le conseil municipal, cette année encore, a été très actif avec des réalisations importantes comme la rénovation des façades de la salle des fêtes avec une nouvelle isolation par l'extérieur, la création d'une aire de stationnement devant le cimetière, le curage en profondeur des fossés le long de nombreux chemins communaux accompagnés de travaux de voirie nécessaires. Je remercie donc très sincèrement les élus qui m'ont soutenu pour réaliser ces tâches, sans oublier les agents communaux : Céline, Arielle, Françoise et Eddy, avec lesquels nous travaillons «en famille».

Mes remerciements s'adressent aussi à tous les bénévoles qui animent sans relâche notre commune, en pratiquant, avec bienveillance, le «bien vivre ensemble» au sein des différentes associations : Association Communale de Chasse Agréée, le Comité d'Animation de Sainte-Agathe, le collectif jeux intergénérationnel, le chemin de Sainte-Agathe, les Amis de Sainte-Agathe, Vollorando, les Croquechemins.

J'ajoute que ma gratitude s'adresse aussi à Pascale, notre factrice, qui assure sa fonction avec une rare compétence.

Je termine en vous souhaitant une très lumineuse et très belle nouvelle année avec une santé éclatante, entourée de vos familles et de vos amis au cœur de notre belle commune.

Daniel BALISONI

SOMMAIRE:

Le Mot du Maire	-p3	Cultura	n10
Fiche pratique	-p4	Culture	-p19
Finances 2024	-p5	État-Civil	-p23
Réalisations 2024	-p7	Associations	-p24
Projets 2025	-p10	Forêts	-p27
Tarifs 2025	-p12	Histoire	-p28
Informations diverses	-p14	Agenda des festivités 2025	-p29
		Organismes extérieurs	-p30
Évènements et manifestations 2024	-p15	Calendrier de collecte des déchets 2025	-p31
Poème	-p18		



Centre des Impôts de Thiers Avenue du Bon Repos 63300 Thiers 0 809 401 401 Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 Services en ligne : www.impots.gouv.fr

Paiement de vos factures publiques par CB ou prélèvement : www.payfip.gouv.fr
Paiement en numéraire (max 300€) chez les buralistes partenaires :

www.impots.gouv.fr/paiement-de-proximite

Service du cadastre - Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

Bd Berthelot 63033 Clermont-Ferrand Cedex

04 73 43 20 00 Horaires : sur rdv du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00

Plans du cadastre en ligne sur www.cadastre.gouv.fr

Les informations cadastrales, à titre consultatif, sont disponibles dans votre Mairie.

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 Thiers
04 73 53 24 71 Horaires : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Adresse mail : contact@cctdm.fr Site web : www.cctdm.fr

Réseau des médiathèques du territoire « Le Fil » sur https://mediathequeslefil.cctdm.fr/

Déchetterie de Saint Rémy sur Durolle 300 route des roses trémières 63550 Saint-Rémy-sur-Durolle

04 73 53 24 71 Horaires d'ouverture : du lundi au samedi (9h15-12h et 13h30-17h15) toute l'année, sauf du 15 juin au 15 septembre (horaires d'été) : 7h30-14h.

Agence Postale de Vollore rue de la Grande Chaussade (Mairie) 63120 Vollore-Ville 04 73 53 72 07 Horaires : du mardi au samedi de 09h à 12h

Sous-Préfecture de Thiers 26 rue de Barante 63300 Thiers 04 73 80 80 80
Pôle Emploi de Thiers 20 rue des Docteurs Dumas 63300 Thiers 39 49
Résidence Chandalon Route d'Arconsat 63250 Chabreloche 04 73 94 49 30
EPHAD des Chatilles Rue de Bonnefond 63650 La Monnerie 04 73 51 62 00
Département du Puy-de-Dôme 24 rue St Esprit 63033 Clermont-Ferrand 04 73 42 20 20
Électricité / Gaz dépannage 0810 333 063 / Orange 3900 ou 1013
URGENCES : SAMU 15 / Pompiers 18 / Gendarmerie 17 / Hôpital Thiers 04 73 51 10 00

Mairie de Sainte-Agathe 3 route du Bourg Le Bourg 63120 Sainte-Agathe
04 73 51 50 27 Horaires : lundi 08h30-12h30 / 13h30-16h30 + jeudi et vendredi 08h30-12h
Adresse mail : mairie@sainteagathe.fr Site web : www.sainteagathe.fr
En cas d'urgence : Daniel BALISONI Maire 04 73 53 73 91 / 06 51 18 08 78

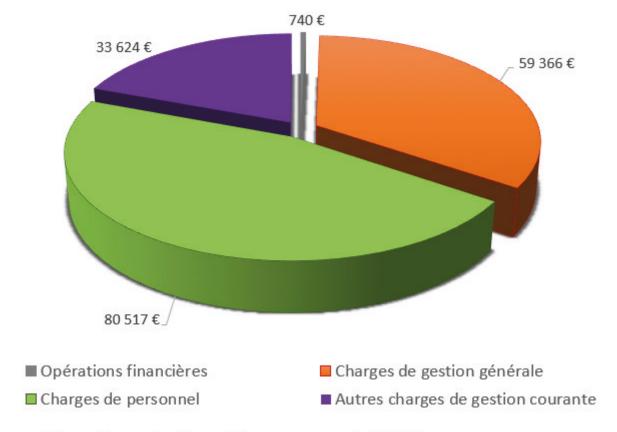
Thierry GOYON 1er Adjoint 06 04 09 86 15

Retrouvez toutes les actualités et informations communales sur nos différents supports numériques : - l'application Panneau Pocket à installer gratuitement sur votre smartphone - la page Facebook « Commune de Sainte-Agathe »

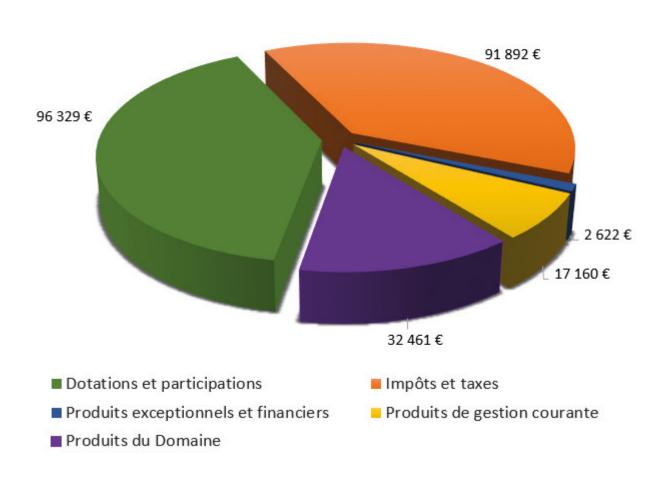
- le site web communal www.sainteagathe.fr

Toutes vos démarches sur www.service-public.fr

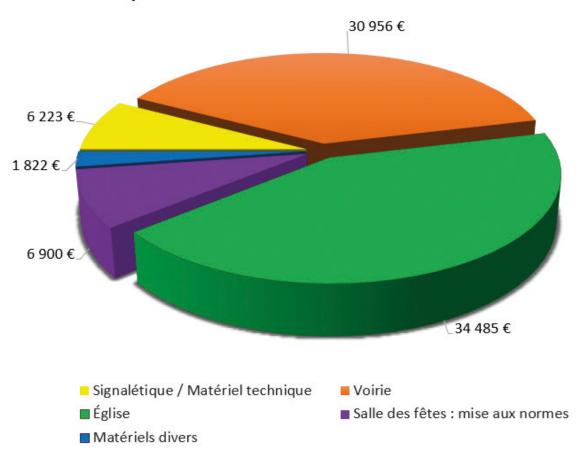
Dépenses de fonctionnement 2024 185 134 euros



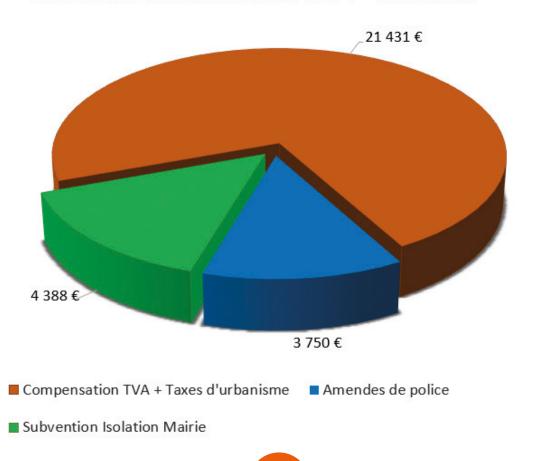
Recettes de fonctionnement 2024 234 551 euros



Dépenses d'investissement 2024 44 736 euros



Recettes d'investissement 2024 79 461 euros



RÉFECTION DES FACADES DE LA SALLE DES FÊTES AVEC NOUVELLE ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR



Les travaux de réfection des façades de la Salle des Fêtes sont terminés. Le bardage bois et l'isolation en laine de roche, mis en place en 2009, étaient détériorés. La dépose de ces matériaux a été effectuée en régie communale par Eddy, Cyprien et Daniel.

Ensuite, l'entreprise DEMIRCI de La-Monneriele-Montel, a installé une isolation thermique par l'extérieur, selon les normes en vigueur (plaques



de polystyrène de 14 cm d'épaisseur, grillage d'accroche et 2 couches de crépi) pour un montant total Hors Taxes de 20 678 €.

Ces travaux ont été financés comme suit :

Financements	Montants HT
Subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes	4 671 €
Subvention de l'État au titre de la DETR 2024	3 503 €
Fonds propres	12 504 €
TOTAL	20 678 €

Cet important chantier a généré quelques désagréments aux riverains. Nous les remercions de leur compréhension et surtout de leur patience

₩ VOIRIE 2024

Pour rappel, le programme de voirie 2024 était le suivant :

- Chemin Mousset-Mary – réfection chaussée (200 ml)	
- Chemin de la Vacherie – busage fossé (12 ml)	
- Chemin de la Montagne – busage fossé (18 ml)	
- Chemin du Marthuret – busage fossé (20 ml)	
- Chemin de la Gonie – réfection accotements (15 ml)	
- Chemin du cimetière – réfection partie accès (100 ml)	

Soit un coût total de travaux de 24 990 € H.T.

Ces travaux ont été financés comme suit :

- Subvention du Département au titre du FIC 2024 : 9 996 € Soit 40% du montant Hors Taxes
- Subvention de l'État au titre de la DETR 2024 : 7 497 € HT Soit 30% du montant total Hors Taxes
- ⇒ Fonds propres : 7 497 € HT







Busage chemin du Marthuret



Busage chemin de la Montagne



Cette aire de stationnement pouvant accueillir sept véhicules a pu être réalisée grâce à la compréhension de la famille ARMILLON qui a bien voulu nous céder une parcelle de terrain.

► MISE AUX NORMES DU TABLEAU ÉLECTRIQUE ET DE L'ALARME INCENDIE DE LA SALLE DES FÊTES

Le tableau électrique et l'alarme incendie de la Salle des Fêtes ont été mis aux normes par l'entreprise MTEI de Viscomtat pour un coût total de 6 900 € TTC.

CURAGE DES FOSSÉS

Notre agent technique, Eddy DUMONTET, avec l'aide de Cyprien GOUTTEPIFFRE, Conseiller Municipal, a procédé, en régie communale, au curage en profondeur de nombreux fossés le long des chemins communaux. Pour ce faire, la commune a loué une minipelle pour un coût de 1 500 € TTC.







Fossé du Suchel

► ÉLARGISSEMENT DU CHEMIN DE LA MONTAGNE DANS UN VIRAGE SANS VISIBILITÉ

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'aimable autorisation de la propriétaire du terrain, Madame FRECON



Virage de Navaron

SCRÉATION D'UN VESTIAIRE DANS L'ATELIER MUNICIPAL

Un vestiaire a été créé à l'intérieur du garage communal, en régie, par Eddy DUMONTET, notre agent technique permanent et Céline CLADERA JUAN, notre agent technique de renfort saisonnier. Le coût total des matériaux s'élève à 1 500€ TTC.





Un petit moment de convivialité a réuni quelques élus, les deux cantonniers, l'ancien cantonnier Jean-Claude CHASSAIGNE et Régine DUMAS ancien Maire.

♥ VITRIFICATION DU HALL D'ENTRÉE DE LA MAIRIE

Le parquet du hall de la Mairie était abîmé. Il a été revitrifié en régie communale, par Eddy DUMONTET. Pour cela nous avons loué une ponceuse à parquet et une vitrifieuse pour un coût total de 290 € TTC.



ACHAT D'UNE REMORQUE

La Mairie a équipé le service technique d'une grande remorque de 2,60 m sur 1,30 m avec une charge utile de 545 kg pour un coût total de 1 850 € TTC.



► AMÉNAGEMENT D'UN ACCÈS PAVÉ À L'ÉGLISE

Eddy DUMONTET, notre agent technique, a créé une allée pavée afin de faciliter l'accès piéton à l'église. Ces travaux ont été exclusivement réalisés en régie communale.



En cours de travaux



Après les travaux

ACHAT D'UN VAISSELIER POUR LA SALLE DES FÊTES

Les armoires disparates qui abritaient la vaisselle de la salle des fêtes ont été remplacées par un vaisselier fonctionnel, pour un coût de 1 100 € TTC.



₩ VOIRIE 2025

Description détaillée du programme de voirie 2025 :

Voies	Travaux	Coût estimé
Chemin de la Montagne	Réfection de la chaussée sur 160 ml (application d'enrobé entre Navaron et Chabany)	13 010 € HT
Chemin de la Vacherie	Busage du fossé sur 12 ml	2 030 € HT
Chemin de la Montagne	Busage du fossé sur 12 ml	2 030 € HT
Chemin Raynaud-La Gonie	Réfection des accotements sur 20 ml	2 625 € HT

MONTANT TOTAL Hors Taxes estimé des travaux

19 695€ HT

Plan de financement prévisionnel :

Subvention au titre du FIC 2025 : 7 878 € HT 40% du montant total HT des travaux effectués par une entreprise

Subvention au titre de la DETR 2025 (priorité 2) : 5 908 € HT 30% du montant total HT des travaux

Fonds propres : 5 909 € HT





► RÉFECTION DU MUR OUEST DU CIMETIÈRE

Il est prévu la réfection du mur ouest du cimetière comme suit :

- Pose d'une cadette sur le mur
- Nettoyage haute pression du mur et réfection du crépi Coût estimé des travaux : 21 044 € HT

Plan de financement prévisionnel :

- Subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 8 417 € HT 40% du montant total HT des travaux
- Subvention de l'État au titre de la DETR 2025 (priorité 1) : 6 313 € HT Soit 30% du montant total Hors Taxes

Fonds propres : 6 314 € HT





SCRÉATION D'UN VERGER

La commune possède la parcelle AO 207, d'une superficie de 1 550 m² située en bordure de la RD 102. Ce terrain, composé de taillis, a été défriché en régie communale et préparé pour un reboisement en essences fruitières.

Les Associations, les enfants et tous ceux qui le souhaitent seront associés à ces plantations.



► ACQUISITIONS FONCIÈRES Parcelles AO 206 et 366

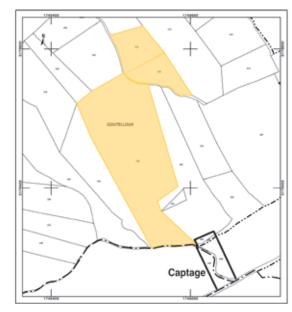
Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir ces deux parcelles, d'une superficie totale de 6 381 m², attenantes à la parcelle communale cadastrée AO 207, dans le but d'étendre le futur verger communal, à terme. Il a été convenu une acquisition au prix de 1 200 € l'hectare soit 765,72 €, hors frais.



Parcelles AH 219, 220 et 225

Le propriétaire de ces 3 parcelles, attenantes au captage de Goutteloup, au cœur de notre hêtraie légendaire, voulait exécuter une coupe à blanc de hêtres centenaires et les remplacer par des résineux. Informée de ce projet, la municipalité a aussitôt négocié avec le propriétaire et un accord a été trouvé (après expertise) pour l'achat de ces parcelles d'une superficie totale de 24 596 m² pour un prix de 10 000€, hors frais.

L'achat de ces 3 parcelles, qui enrichit notre patrimoine foncier, a été rendu possible financièrement, par le produit de la vente d'épicéas scolytés dont la coupe, hélas, était quasiment inévitable si l'on ne voulait pas que ces parasites se propagent inexorablement et détruisent nos forêts sectionales.



LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

LOCATION SALLE HORS CUISINE:

> Habitants de la commune. 60	€
-------------------------------	---

Les saintagathois bénéficient d'une gratuité de location par foyer et par an.

> Particuliers extérieurs à la commune 150€	€
---	---

> Associations de la commune Gratuit toute l'année

>Associations extérieures à la commune 200€

SUPPLÉMENT LOCATION: UTILISATION DE LA CUISINE:

> Habitants de la commune 25	25€
------------------------------	-----

L'électricité et la consommation réelle de gaz seront facturées pour chaque utilisateur en fonction du prix en vigueur. Chaque locataire doit fournir une attestation d'assurance indiquant qu'il est couvert pour l'utilisation de la Salle à la date de location. Un dépôt de garantie de 500€ est demandé à chaque locataire lors de l'établissement du contrat de location. Un dépôt de garantie supplémentaire de 800€ est demandé pour l'utilisation de la sonorisation qui est mise à disposition gratuitement.

Un montant forfaitaire de 50€ sera facturé au locataire s'il est constaté, lors de l'état des lieux de sortie, que la salle des fêtes n'est pas rendue dans un état de propreté suffisant, conformément au règlement.

Les locataires des salles communales devront impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date de location.

UTILISATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS (RDJ DE LA MAIRIE)

Une contribution forfaitaire est demandée aux locataires à chaque utilisation :

Les saintagathois bénéficient d'une gratuité de location par foyer et par an.

Chaque locataire doit fournir une attestation d'assurance indiquant qu'il est couvert pour l'utilisation de la Salle à la date de location. Un dépôt de garantie de 50€ est demandé à chaque locataire lors de l'établissement du contrat de location. Une facturation annuelle globale pourra être établie aux utilisateurs ayant pris la salle à plusieurs reprises sur une année. Cette facturation récapitulera les dates d'utilisation.

Un registre d'occupation de la salle est tenu en Mairie afin d'éviter le chevauchement de deux manifestions le même jour.

CIMETIÈRE – CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Concession simple 2,5 m² [3 places] / concession double 5 m² [6 places]

IMPÔTS LOCAUX

NATURE DE LA TAXE	2025
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34.11%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.48%

Le Conseil Municipal ne souhaitant pas augmenter les taux d'imposition, ils seront identiques en 2025.

EAU

FACTURATION	COMPTELIR F	T RACCORDEMENT :
FACIONATION	COMP I LUN L	I DACCODDLINENT.

TACTOTIATION COMMITECT ET MACCOMBEMENT.	
> Location annuelle du compteur)€
En cas de changement de propriétaire en cours d'année, la location est facturée au prorata c nombre de mois d'utilisation du compteur par chaque propriétaire.	du
> Raccordement au réseau d'adduction en eau potable (AEP) : pose du compteur et pose de 10	m
de canalisation	€
> Pose de canalisation au-delà des 10 m25,00€/n	nl
Changement de compteur)€
> Repose compteur après dépose volontaire d'un compteur)€
FACTURATION DE L'EAU CONSOMMÉE :	
> Facturation au m³	n^3

LES REDEVANCES SUR L'EAU

La réforme des Redevances des agences de l'eau a été votée par le parlement dans le cadre de la loi de finances pour 2024 et entre en vigueur au 1er janvier 2025.

Pour les abonnés au service public d'eau potable, cette réforme se traduit par la suppression de la redevance pour « pollution d'origine domestique », qui est remplacée, à compter de la facturation 2025, par :

une redevance « consommation d'eau potable » dont le tarif est fixé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : 0,33 €/m3 en 2025

une redevance « performance des réseaux d'eau potable » dont le tarif est fixé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et modulé en fonction de la performance du réseau d'eau : 0,02 €/ m3 en 2025

Aussi, ces deux nouvelles redevances apparaîtront sur vos factures d'eau 2025. Le montant prélevé sera entièrement reversé à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne comme l'était déjà l'ancienne redevance pollution.

Nota : la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau reste due par la commune à l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Cette redevance n'est jamais apparue sur vos factures d'eau car la commune a fait le choix de ne pas la refacturer à ses abonnés. Ce choix est maintenu pour 2025. (cela représente une dépense comprise entre 300 et 1400 € par an).

► RÉOUVERTURE DE L'AUBERGE DU ROC BLANC

Après une longue fermeture à la suite du départ de Frédérique LODS, l'Auberge du Roc Blanc nous accueille de nouveau depuis le mois de janvier 2024.

Ophélie et Thomas EMERY, un jeune couple résidant à Sainte-Agathe, sont les nouveaux gérants de notre belle auberge, qui est dorénavant ouverte tous les jours, midi et soir, sauf le mardi.

En semaine, le chef nous propose un menu complet pour un prix très raisonnable. Bien entendu, sur commande, le soir et en fin de semaine, Thomas cuisine des plats plus élaborés à votre convenance. Un dépôt de pain, provenant des Halles de Celles, est à votre disposition.

Nous souhaitons à Thomas et Ophélie une belle réussite dans leur entreprise et nous espérons que leur clientèle se fidélisera pour que cet établissement, indispensable à notre convivialité, soit rentable.





► DÉPART DE NOTRE SECRÉTAIRE : ARIELLE GELIN, À L'ÉTÉ 2025

Arielle GELIN, Secrétaire de Mairie à Sainte-Agathe depuis le mois d'août 2021, va bientôt quitter la commune pour suivre son conjoint, muté en Guadeloupe, l'été prochain.

Nous lui souhaitons une bonne continuation pour la suite et la remercions vivement pour tout le travail qu'elle a accompli pour notre commune depuis sa prise de poste. Nous lui souhaitons le meilleur et espérons, sans vraiment en douter, qu'elle se plaira sous le soleil, à l'abri des cocotiers!



► DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : NÉCESSITÉ D'ÉLAGAGE LE LONG DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le déploiement de la Fibre Optique est actuellement en cours sur la commune de Sainte-Agathe et va se poursuivre en 2025.

Pour ce faire, les services d'Orange et leurs prestataires ont besoin d'avoir accès à tout le réseau de télécommunications aérien de la commune. En effet, les câbles Fibre Optique remplaceront le réseau des câbles cuivre actuel, sans enfouissement. Aussi, il est nécessaire, pour ne pas freiner le déploiement, que tous les arbres situés aux abords des câbles télécoms soient élagués. Et il revient aux propriétaires des parcelles concernées de procéder ou de faire procéder à l'élagage de leurs arbres.

Orange demande donc à TOUS les propriétaires riverains du réseau, de se conformer à la réglementation en élaguant leurs arbres dès que possible.

La commune va prochainement écrire à tous les propriétaires pour les informer de cette obligation. En cas de non-exécution des travaux d'élagage dans le temps spécifié dans ce courrier, la commune sera contrainte de faire exécuter les travaux d'élagage elle-même, aux frais des propriétaires.

ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS 2024

► RANDONNÉE — FOUGAT / RANDONNÉE DE PRINTEMPS / RANDONNÉE D'AUTOMNE

En 2024, trois randonnées ont été organisées par l'Association CASA, en partenariat avec la commune et les associations « Les Croque-Chemins » d'Escoutoux et « Vollorando » de Vollore-Ville.

- → Le samedi 02 mars: la randonnée était le prélude aux festivités organisées en l'honneur du retour de la lumière. Une dégustation de guenilles et de vin chaud attendait les marcheurs à l'issue du parcours, devant la Salle des Fêtes. Ensuite, de nombreux gourmands se sont attablés dans la Salle et ont partagé un repas campagnard, avec la traditionnelle soupe saintagathoise.
- → Le samedi 08 juin : une randonnée printanière très réussie avec de nombreux participants et qui s'est également conclue autour d'une table bien garnie à la Salle des Fêtes.
- **⊃** Le samedi 19 octobre : 74 marcheurs ont arpenté les chemins de Sainte-Agathe et de Celles-sur-Durolle. À l'arrivée, des rafraîchissements les attendaient à la buvette et surtout le réconfort avec, encore une fois, la fameuse soupe saintagathoise qui a régalé 146 convives affamés !







► FÊTE PATRONALE

Le samedi 06 juillet 2024 Sainte-Agathe a célébré, dans la joie et la bonne humeur, la fête patronale. 80 personnes ont partagé un succulent repas préparé et servi par l'association CASA. Les danseurs, dès le milieu des agapes, ont pu s'adonner à leur passion avec le duo : René et Pascale PICAUD.

Une très belle journée.



▶ BROCANTE — VIDE-GRENIERS

Le dimanche 1^{er} septembre 2024, 65 exposants, par un temps clément, ont déballé leurs antiquités dès 06h00 du matin entre la place de l'église et le terrain de boules en passant par la rue Jean Anglade. La restauration était assurée par l'Auberge du Roc Blanc et la buvette tenue par l'association CASA.





ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS 2024

► JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

Le dimanche 22 septembre 2024, deux manifestations ont été organisées par la commune dans le cadre des JEP 2024 :

- → La légende de Sainte-Agathe, narrée et commentée par Marie-Claude LATIMIER, hagiographe, en l'église de Sainte-Agathe à partir de 09h00
- → La découverte de la hêtraie avec Annie TERRASSE, Éliane DOZOLME et Daniel BALISONI. En raison des conditions climatiques désastreuses, aucun visiteur ne s'est présenté. Donc, nos trois guides, allègrement, ont effectué cette promenade au pas de charge.
 Matinée très agréable.

En marge de cette journée, Marie-Claude LATIMIER avait invité quelques associations pour inaugurer une sculpture à Lamouroux, commune d'Escoutoux, sous une pluie battante. Cette œuvre d'art pouvant servir de balisage au chemin de Sainte-Agathe.

CÉRÉMONIES DE COMMÉMORATION DU 19/03/1962 DU 08/05/1945 ET DU 11/11/1918

Pour toutes ces commémorations, une poignée de fidèles est venue se grouper devant notre monument aux morts pour honorer les combattants de toutes les guerres.

Le 11 novembre 2024, le poilu rescapé de la grande guerre est encore venu parmi nous pour nous rappeler le sacrifice de nos aînés. Merci Quentin.

Gaston Terrasse, Jean-Claude Terrasse et Daniel Balisoni, les trois derniers anciens combattants de la guerre d'Algérie, étaient bien entendu toujours présents lors de ces commémorations.







ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS 2024

№ NOËL 2024

Repas des aînés et des agents communaux et goûter de Noël des enfants jusqu'à 10 ans révolus :

Le dimanche 08 décembre 2024, la municipalité et le comité d'animation de Sainte-Agathe ont organisé, en partenariat, un repas qui réunissait une soixantaine de convives ; aînés et agents communaux, intimement unis.

Notons que l'Association Communale de Chasse Agréée avait offert un jeune sanglier qui fut dégusté avec grand plaisir. Pendant le repas, souvenirs, anecdotes, furent évoqués avec nostalgie.

Vers 16h00, les enfants, impatients de rencontrer le Père Noël, arrivèrent. Le Père Noël, généreux, comme les années précédentes, distribua 85 colis gourmands aux aînés et 14 paquets enrubannés aux enfants ravis.

Ensuite, jeunes enfants et aînés partagèrent un goûter. Émotions et larmes de joies garanties. Ce fut un très bel après-midi où chacun oublia ses soucis, ses tracas, dans une bulle d'amitié et de bienveillance.







Danses avec une princesse

Elle s'appelle Anna, c'est une princesse Qui apparaît parfois les soirs de liesse Dans un tourbillon des rires, d'allégresse De pétales de fleurs teintées de tendresse

Accompagnée de fées et de lutins malicieux Qui nous entraînent, ébahis et radieux Dans une farandole dansée à qui mieux mieux Elle resplendit d'amour en nous ouvrant les yeux

Anna descend souvent de ton nuage bleu Pour apaiser nos peines et nos blessures Avec la lumière de ton cœur généreux

Viens nous faire danser, chanter, aimer la vie Qui, grâce à toi, nous semblera plus jolie Danse, danse encor, ris, aime, vis, oh oui.





► THÉÂTRE EN PATOIS

Dimanche 24 mars 2024

La troupe «Lu Japan d'Aneu», avec à sa tête «le MICHAU» nous a présenté deux petites pièces : «L'i tornada la maria» et «Bisbille chez Camille». Belle mise en scène, décors chaleureux. La soixantaine de spectateurs, tous des amoureux «de notre langue», ont ri à gorge déployée, heureux de retrouver leurs racines.



Samedi 04 mai 2024

Les Frérots d'Escoto, encore une fois, sont venus avec leur immense talent de musiciens, leur humour bon enfant et leur verve habituelle, nous parler « du pays » et de ses coutumes. Bravo les Frérots!



SOURCE STORE STATE OF STATE

Samedi 27 juillet 2024

Bruno CHANEL et son équipe de bénévoles depuis de nombreuses années, nous offrent des concerts d'une grande qualité avec des artistes de renommée internationale.

Au fil du temps ces merveilleux concerts, donnés sous les voûtes de notre église, améliorent, nous semble-t-il, leur acoustique, comme si la mémoire de leurs pierres créait une patine capable de répercuter avec bienveillance les ondes musicales.

Cet été, Raphaëlle MOREAU et Alexandre PASCAL, violons, Violaine DESPEYROUX, Alto, Natania HOFFMAN et Aurélien PASCAL, violoncelles, ont enchanté et médusé les très nombreux mélomanes présents avec des œuvres d'Anton ARENSKY et Franz SCHUBERT.

Merci aux Concerts de Vollore et à leurs financeurs de nous faire profiter, au sein de notre petite commune, du talent d'artistes qui se produisent habituellement sur des scènes internationales.







EXPOSITION «ART SUR LA MONTAGNE» 3èME ÉDITION

La 3^{ème} édition de l'exposition «Art sur la Montagne» s'est tenue du vendredi 08 au dimanche 10 novembre 2024. Cette année, 14 artistes ont exposé leurs œuvres :

Dessinateur et sculpteur	Sainte-Agathe
Peintre	Celles sur Durolle
Peintre	Vollore-Ville
Peintre	Saint Jean d'Heurs
Peintre miniaturiste	Vollore-Ville
Peintre	Sainte-Agathe
Peintre	Thiers
Peintre	Viscomtat
Marqueteur	Olliergues
Peintre	Olliergues
Photographe	Vollore-Ville
Céramiste et peintre	Vollore-Ville
Joaillière Thiers	
Peintre	Thiers
	Peintre Peintre Peintre Peintre Peintre miniaturiste Peintre Peintre Peintre Marqueteur Peintre Photographe Céramiste et peintre Joaillière

De nombreuses personnalités ont assisté au vernissage de cette exposition : Éric GOLD, Sénateur du Puy-de-Dôme, Julien BRUGEROLLES, Député suppléant, Olivier CHAMBON, Conseiller Départemental, Pierre ROZE, Vice-Président de Thiers Dore et Montagne, en charge de la culture. Tous, au cours de leurs allocutions, ont souligné qu'il était de notre devoir, nous, communes rurales, d'organiser de tels évènements pour que la culture puisse atteindre les populations isolées géographiquement.

Le Maire de la commune a conclu ainsi : «les artistes sont là pour nous aider à vivre pour clamer que le monde est beau».



₩ BIBLIOTHÈOUE MUNICIPALE

En 2024 à la médiathèque communale :

- Nouveaux documents :

Achat de nouveaux ouvrages : en 2024, création d'un fonds propre de 16 livres neufs par la commune de Ste-Agathe dont deux romans qui concernent Sainte-Agathe. Chaque année, des achats viendront étoffer le fonds documentaire de notre bibliothèque municipale, dans des registres différents pour s'adresser à tous (adultes et jeunesse).

Dons d'ouvrages : grâce au don d'un groupe de marcheurs sur le chemin de Ste-Agathe mais aussi aux dons de particuliers, la bibliothèque s'est enrichie de documents neufs et d'occasion en très bon état ainsi que d'un CD de Jazz (offerts par des habitants de Sainte-Agathe et de proximité : merci à Michel, Régine, Pierre, Daniel, Marie-Claude, Francis, Céline, Arielle...).

Venez découvrir ces nouveautés !

- Informatisation du fonds documentaire : dans le cadre de la mise en réseau des lieux de lecture de Thiers Dore et Montagne (cf. article ci-dessous), toutes les médiathèques adhérentes audit réseau, dont la nôtre, sont passées à l'informatisation complète de leur fonds documentaire. Pour ce faire, TDM a fourni à chaque médiathèque : un ordinateur et un logiciel commun. Par ailleurs, tous les bibliothécaires bénévoles ont bénéficié de plusieurs formations. À Sainte-Agathe, nous avons trié, constitué et informatisé une centaine de documents à explorer, à emprunter, en complément de ceux mis à disposition annuellement par la médiathèque départementale de Clermont-Ferrand.

La communauté de communes a créé en 2024 « Le Fil », le réseau des médiathèques de Thiers Dore et Montagne.

15 médiathèques sont associées au réseau : des médiathèques structurantes (Courpière, Puy-Guillaume



et Thiers), des bibliothèques de proximité (Augerolles, Chabreloche, Châteldon, La Monnerie-le-Montel, Paslières, Sermentizon, Ste-Agathe, Viscomtat, Vollore-Ville) et des points relais (Charnat, Dorat et Saint-Flour l'Étang).

La mise en réseau des lieux de lecture du territoire présente plusieurs avantages avec un objectif important : faciliter l'accès à la culture dans les communes.

Depuis le 6 décembre dernier, le réseau est ouvert à tous avec la création d'une carte de prêt commune aux médiathèques membres du réseau. *Cette carte unique est gratuite pour tous*. Avec une seule carte, les usagers peuvent emprunter dans différents lieux, ayant ainsi à leur disposition un choix bien plus vaste

d'ouvrages (livres, BD, DVD, CD, jeux de société, jeux vidéo, magazines, liseuses, partitions, vinyles, œuvres d'art) pour tous les publics.

En décembre également, un site internet regroupant toutes les informations du réseau (horaires, actions culturelles, disponibilité des documents) a été mis en ligne. Il permet de consulter son compte lecteur et d'accéder à des ressources numériques en ligne.

https://mediathequeslefil.cctdm.fr

Les nouveaux services proposés par votre bibliothèque en 2025 :

- dans le cadre du réseau Le Fil :

Venez créer votre compte et récupérer votre carte «Le Fil» à la bibliothèque de Sainte-Agathe! Une carte unique et gratuite pour emprunter dans tous les lieux de lecture du réseau de TDM. En pratique: quand vous empruntez ou réservez des documents, il convient de les retourner dans la médiathèque où vous les avez empruntés.

Profitez du portage à domicile de documents : service destiné aux personnes dans l'incapacité de se déplacer, temporairement ou non.

- Hors réseau, à Sainte-Agathe :

Venez découvrir notre nouvelle grainothèque ouverte à tous, dès le printemps prochain :

Une grainothèque, késako?

Une grainothèque est un espace d'échange de graines au sein d'une bibliothèque. C'est tout simplement une boîte accessible à tous, où chacun peut librement prendre ou déposer des graines de fleurs, légumes, fruits, plantes sauvages...etc.

Comment ça marche?

Le principe de la grainothèque est basé sur le troc. Les utilisateurs viennent prendre des graines en échange de graines qu'ils apportent. Ce système de « don contre don » n'a pas à être simultané. Il est tout à fait possible d'échanger en différé. Une personne peut ainsi prendre des graines au moment où elle en a besoin et en rapporter quand elle en aura elle-même à partager. La grainothèque est en libre-service, chacun peut ainsi, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque, venir échanger ses graines. Chaque personne est invitée à remplir le cahier de suivi de la grainothèque pour indiquer les graines échangées.

À quoi cela sert-il?

L'intérêt d'une grainothèque réside notamment dans la défense de la biodiversité et la lutte contre la standardisation des semences, en favorisant les semences paysannes. Les variétés anciennes et les variétés traditionnelles sont importantes à partager et à reproduire. Mais toutes les graines reproductibles sont évidemment les bienvenues! L'autre intérêt de la grainothèque est d'accueillir dans les médiathèques, un autre public, pour enrichir les échanges et la convivialité dans un lieu commun, ouvert à tous.

Alors, à vos graines!

MARIAGE

Le 29 juin 2024, nous avons célébré le mariage de Madame Ophélie KOSCIELNY et Monsieur Thomas EMERY.



Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DÉCÈS

Monsieur Henri BUISSON nous a quittés le 16 février 2024.



Monsieur René CHERBONNEL nous a quittés le 15 décembre 2024.



Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et amis.

LES AMIS DE SAINTE-AGATHE

Activités 2024 :

En 2024 une trentaine d'adhérents se sont retrouvés pour fêter la Sainte Agathe le 11 février autour d'un goûter préparé par nos soins. Ce fut un moment d'échange et de partage.

Le 16 juin notre association a organisé une journée découverte à Blesle (Haute Loire)

Profitant d'une belle journée ensoleillée, nous avons pu découvrir le riche patrimoine de cette petite cité médiévale.



Les voyages forment la jeunesse...

Cette sortie a été agrémentée d'un excellent repas. En 2025 nous vous donnons rendez-vous pour la fête de Sainte Agathe le 09 février à la salle des associations.

Notre assemblée générale aura lieu en avril.

Le 22 juin nous irons visiter le château royal de Randan, demeure de la princesse Adélaïde sœur du roi Louis Philippe.

Nous pourrons flâner dans l'immense parc et voir les nombreuses collections du domaine.

L'inventaire du petit patrimoine communal est pratiquement achevé. Gilbert Youx et moi-même menons des recherches dans les archives communales, à terme nous espérons publier un bulletin, résultat de nos recherches.

Il me reste à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2025 .

Michel Sablonnière - Président de l'association Les amis de Sainte Agathe



...et ouvrent l'appétit!

SCOMITÉ D'ANIMATION DE SAINTE-AGATHE (CASA)

L'association CASA, en lieu et place de la commission communale d'action sociale, organise, en partenariat avec la municipalité, des évènements sportifs, culturels et festifs. De plus, elle prend en charge, pour les fêtes de Noël, l'achat et la distribution des colis gourmands pour les aînés de 65 ans et plus, et des cadeaux pour les enfants jusqu'à leurs 10 ans. Les fonds nécessaires pour réaliser ces actions, proviennent des différentes manifestations proposées, tout au long de l'année (repas, randonnées, brocante, théâtre) aussi nous vous invitons, dans la mesure du possible, à participer à ces activités qui assurent la cohésion de notre vie commune.

Robert TISSIER - Président de CASA



► COLLECTIF JEUX INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Collectif jeux de Sainte Agathe vous souhaite une heureuse année 2025. Nos rencontres sont toujours très conviviales même si elles sont irrégulières.

Si vous êtes intéressé par un après-midi partagé autour du jeu, de chants ou d'autres activités proposées...

Pour nous contacter: Tél: 06 09 39 32 98 / Email: starjeux63@gmail.com

La prochaine activité sera la découverte du collage Avec Irène Georges On se prend au jeu. À partir de divers papiers, on peut créer une image extraordinaire.

Rendez-vous le 1^{er} février 2025 de 14H 30 à 17H... à la salle des associations de Sainte-Agathe (à côté du restaurant le roc blanc).

À bientôt. Marie Youx.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

Par le présent mot, je souhaite à tous les habitants et propriétaires de la commune mes meilleurs vœux au nom de l'ACCA de Sainte-Agathe.

Suite à sa dernière assemblée générale, l'ACCA n'a pas connu de changements notables au sein de son organisation.

En cette année particulièrement humide, la reproduction du petit gibier a fortement été impactée négativement.

La population de grand gibier, quant à elle, reste plutôt stable voire en hausse pour certaines espèces, due à la modification du biotope de notre commune suite à de nombreuses coupes rases par les années passées qui se transforment en remises pour elles.



Nous remercions tous les propriétaires terriens du droit de chasse qu'ils nous laissent afin de pratiquer notre passion et d'accomplir notre rôle de régulateur qui sans eux ne serait pas possible. Nous rappelons qu'il est important d'être courtois envers eux ainsi que tous les autres usagers de notre belle commune.

Le Président - Tom RIGAUD

LE CHEMIN DE SAINTE-AGATHE

L'association continue année après année à entretenir le chemin, les nouvelles balises plus résistantes aux intempéries sont en place. Ces deux dernières années la végétation avec la pluie nous a donné un surcroît de travail, merci aux 20 bénévoles qui par binôme de deux vont chaque année sur le terrain.

Le chemin c'est aussi son incontournable festival de la marche avec déjà la sixième édition le 11 janvier 2025, c'est aussi les marches du lundi matin en période hivernale, c'est aussi la traditionnelle randonnée estivale qui s'est déroulé en 2024 en juin sur notre chemin.



L'association a aussi été présente au forum des associations à Thiers, enfin une sculpture symbolisant Sainte-Agathe posée sur la fontaine de Lamouroux (Escoutoux) a été inaugurée le 22 septembre grâce à Marie-Claude Latimier.

Les projets pour 2025 ne manquent pas avec la participation de l'association au forum des chemins à Nantes et de plusieurs projets de marche dont le tour du Tanarque en Ardèche.

Notre association aura 10 ans cette année, elle est née en effet à Sainte-Agathe le 24 octobre 2015. Nous vous souhaitons une belle année 2025

Jean-Marc Pineau - Président

Contact: lechemindesainteagathe@laposte.net - http://www.lechemindesainteagathe.fr 04 73 53 96 31 ou 07 79 82 55 40





▶ FORÊTS

En début d'année 2024, nous avons procédé à la récolte des éclaircies sylvicoles qui ont été marquées en fin d'année 2023 dans les forêts sectionales de la Dardie, Frissonnet et Navaron Ces éclaircies sylvicoles avaient été repoussées afin de pouvoir récolter au plus vite les produits dépérissants (scolytes et sècheresse) de l'exercice 2023.

Les conditions météo et les chutes de neige tardives de début 2024 ont perturbé les opérations de débardage qui ont dû être momentanément stoppées afin de ne pas faire de dégâts.



Lorsque les conditions météo l'ont permis, les opérations ont pu reprendre.

Les résultats de ces exploitations ont permis de récolter environ 1300 m³ de bois pour une recette d'environ 43 000 €

En 2024 nous avons aussi ajourné les rotations dans les régénérations des futaies de douglas.

En effet les très fortes pluies ont fait exploser la végétation concurrente des semis.

Nous allons observer l'évolution de ces parcelles afin d'orienter nos futures propositions sylvicoles dans les années à venir.

Cette végétation concurrente qui a explosé a aussi impacté les opérations de complément de régénération en diversification qui ont été opérées dans les trouées de récolte sanitaire.

En effet, cette année ce sont environ 800 plants de pins sylvestres qui ont été implantés en complément de la régénération naturelle qui se développe dans les trouées.

Le but étant d'obtenir à terme un peuplement multi essences et multi strates plus résistant aux aléas climatiques.



Cette opération de complément pourra selon les évolutions être renouvelées sur certaines parties du massif dans les années à venir

Ces plantations subventionnées, devront être dégagées en 2025, et dans les années à venir, tout comme la régénération naturelle qui s'installe dans les trouées.

Il faudra aussi prévoir de pulvériser 2 fois par an sur chaque plant un répulsif à base de de graisse de mouton qui agit sur l'odorat et le goût du gibier pour lutter contre l'abroutissement d'hiver et d'été. Ce répulsif ne fait pas fuir le gibier, il donne juste un mauvais gout au plant, ainsi le cervidé va préférer grignoter les ligneux à proximité mais pas le plant.

Aucun risque de dérangements ou de décantonnement pour les chevreuils.

2024 a aussi été une mauvaise année pour les scolytes.

Le printemps pluvieux a perturbé leur cycle de développement ainsi les épicéas et sapins ont été bien moins impactés, cependant il faudra rester vigilant en 2025.

Enfin la tempête de fin d'année a provoqué des chutes d'arbres (dont beaucoup ont été cassés), surtout en bordure du massif ou les coupes à blanc riveraines ont sur exposé les arbres sectionaux. Dès le début janvier ces arbres seront marqués et commercialisés le plus vite possible afin que la qualité de ces derniers ne soit pas dépréciée.

Article rédigé grâce aux éléments d'informations transmis par l'ONF.

► UNE MISSION À SAINTE-AGATHE (JOURNAL L'ALBUM DE THIERS JANVIER 1877)

Voici un article publié en 1877 dans le journal « L'album de Thiers » que notre historien Michel SABLONNIÈRE a déniché dans les Archives municipales de Thiers.

« Ce texte relate un évènement extraordinaire de l'histoire de notre commune : l'inauguration de La Croix de Missions qui a réuni trois mille personnes venues de tout le canton en janvier 1877, évènement qualifié d'extraordinaire par le nombre de participants!

L'auteur de cette relation est un paroissien anonyme qui ne manquait pas de conviction et d'enthousiasme.

Pour mémoire, rappelons que la Croix des Missions en 2015 a été restaurée par la commune avec le concours financier de la communauté de commune de la Montagne Thiernoise.

Vous connaissez la foi profonde qui anime les populations de nos montagnes ? Aujourd'hui elles ont donné une preuve de leur attachement à celui qui est si doux de servir. Sur la demande de notre excellent pasteur, l'abbé Chapel, deux pères Capucins vinrent porter la parole divine dans notre bourgade.

C'était un spectacle à la fois touchant et consolant, de voir nos montagnards descendre de leurs habitations éloignées, quelquefois de plusieurs kilomètres, pour entendre la voix des pères.

Ils étaient nombreux ceux-là, qui part des sentiers difficiles à travers les ravins et les rochers, à la pâle lumière des étoiles, faisait, après le rude labeur de la journée, des trajets très longs pour se délecter de la parole des apôtres de Dieu. Les habitants de la paroisse n'étaient pas seuls à profiter des saintes leçons données par les Pères, toutes les communes environnantes y participaient. Il ne convient pas de féliciter nos pères de l'effet produit par leurs excellentes paroles ; le meilleur compliment n'était-il pas pour eux la foule des pénitents qui s'agenouillaient à la sainte table.

La mission s'est terminée aujourd'hui. Pour en perpétuer le souvenir, monsieur le curé avait commandé une croix destinée

à la place publique de Sainte-Agathe. Cette croix en fonte sort des ateliers de Monsieur Burnichon à Montferrand; elle est d'une rare élégance. Sur son grand piédestal, est un cœur doré, au milieu duquel se trouve le nom de tous les donataires, qui sont les habitants de la commune entière. Une grande procession, à laquelle assistaient plus de 3000 personnes, a parcouru les villages avoisinants, où de splendides autels, ornés par le bon goût de nos jeunes filles, servaient de reposoir au Christ porté par quatre jeunes vigoureux gaillards, comme en produisent nos montagnes.

Jamais nous n'avions vu pareille affluence dans notre petit bourg. De Sainte-Agathe, de Vollore-Ville, de Vollore-Montagne, d'Augerolles, de Celles et de Thiers même était venue une foule de visiteurs. Et pour vous qui connaissez notre pays, représentez-vous 3000 personnes dans le village !... Après la cérémonie de la pose de la Croix, la foule s'est écoulée silencieuse. Longtemps on se souviendra à Sainte-Agathe de la mission ; et les paroles des Pères Capucins resteront gravées dans le cœur de ceux qui ont été assez heureux pour les entendre.

Texte tiré du journal l'album de Thiers janvier 1877. Archives municipales de Thiers.

Transcription Michel SABLONNIERE juillet 2020.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

► AGENDA DES MANIFESTATIONS 2025

		ÉVÈNEMENT	ORGANISATEUR	LIEU
FÉVRIER	01/02/2025	Atelier découverte du collage	Collectif Intergénérationnel	Salle des Associations
FEVRIER	09/02/2025	Fête de Sainte-Agathe	Amis de Ste-Agathe	Salle des Associations
MARS	01/03/2025	Randonnée - Fougat avec repas	CASA et commune	Salle des Fêtes
WANS	16/03/2025	Festival de Théâtre	Art Culture et Patrimoine de Courpière	Salle des Fêtes
JUIN	Début Juin	Randonnée de Printemps avec repas	CASA et commune	Salle des Fêtes
JUIN	22/06/2025	Visite du château Royal de Randan	Amis de Ste-Agathe	-
JUILLET	Début Juillet	Fête patronale - Repas dansant	CASA et commune	Salle des Fêtes
CENTEMBRE	Début Septembre	Brocante/ Vide-greniers	CASA et commune	Salle des Fêtes
SEPTEMBRE	20/09/2025	Journées Européenne du Patrimoine	Commune et Les Amis de Ste-Agathe	Eglise / Salle des Associations
OCTOBRE	Début Octobre	Exposition «Art sur la Montagne»	CASA et commune	Salle des Fêtes
	Mi-Octobre	Randonnée d'Automne	CASA et commune	Salle des Fêtes
DÉCEMBRE	Début Décembre	Repas et Goûter de Noël	CASA et commune	Salle des Fêtes

► RÈGLEMENTATION DES BOISEMENTS (RB)



Le Département du Puy-de-Dôme a engagé l'élaboration de la Règlementation des Boisements sur les communes d'ARCONSAT, CELLES-SUR-DUROLLE, CHABRELOCHE, LA MONNERIE LE MONTEL, PALLADUC, SAINT-REMY-SUR-DUROLLE, SAINTE-AGATHE, VISCOMTAT et VOLLORE-MONTAGNE.

Il a missionné le bureau d'études Réalités pour établir un diagnostic, animer les réunions et produire les documents nécessaires.

Les objectifs de la réglementation des boisements :

- Le maintien des terres pour l'agriculture ;
- La préservation des paysages ;
- La protection des milieux naturels ;
- La protection de la ressource en eau ;
- La prévention des risques naturels.

Qu'est-ce que la réglementation des boisements ?

Il s'agit de définir des règles de plantation, de replantation ou de semis d'essences forestières sur le territoire d'une commune ou d'un territoire intercommunal en dehors des parcelles bâties. Trois types de périmètres (et leurs sous-périmètres) de réglementation sont délimités : un périmètre à boisement interdit, un périmètre à boisement réglementé et un périmètre à boisement libre. Les cultures des sapins de Noël, les plantations d'arbres fruitiers ne sont pas concernées, de même les parcs et jardins attenants à une habitation échappent à cette réglementation.

Comment est établie la réglementation des boisements (ou sa révision) ?

La réglementation des boisements est mise en place par le Conseil Départemental sur proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) ; suite à l'organisation de réunions en groupes de travail dans les différentes communes, avec l'appui technique du bureau d'études Réalités et des services du Département.

Etat d'avancement de la procédure



La réunion de lancement s'est tenue le mercredi 11 septembre 2024 à CELLES-SUR-DUROLLE, siège de la CIAF.

Le bureau d'études Réalités, missionné par le Département, a débuté ses investigations de terrain, qui se poursuivront jusqu'en début d'année 2025. Des réunions vont être organisées en parallèle. Les personnes qui souhaiteraient participer sont invitées à se faire connaître en Mairie (nom, prénom, adresse postale et adresse mail).

Les étapes de validation dureront ensuite 1 an et demi environ, comprenant une phase d'enquête publique, lors de laquelle vous serez invités à venir consulter les documents provisoires.

Membres de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) à Sainte-Agathe :

Maire: Daniel BALISONI

Propriétaires de biens fonciers élus par le Conseil Municipal : Cyprien GOUTTEPIFFRE – Alain VIALLE – Thierry GOYON (suppléant)

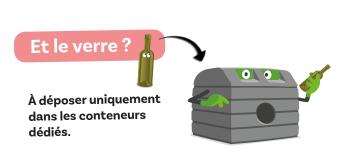
Exploitants proposés par la Chambre d'Agriculture : Denis RIGAUD – Stéphane MARRET – Tom RIGAUD (suppléant) Propriétaires forestiers élus par le Conseil Municipal : Jean DONNADIEU – Régine DUMAS – Gérard DUMAS (suppléant) – Paulette FAYARD (suppléante)

Propriétaires forestiers proposés par la Chambre d'Agriculture sur proposition du CRPF : Pascale DUBOST – Bernard TERRASSE – Roger BUISSON (suppléant) – René MOIGNOUX (suppléant)

La CIAF de Sainte-Agathe se réunira pour la première fois le 1er avril 2025 à 09h, dans la Salle des Associations.

Chabreloche (secteur sud): lieux-dits Le Lac, Les Issards, Chez Roche, Chez Grand Pierre, Gouttenoire, Chez Bigay, Le Pont de Gouttenoire.





Et les gros cartons ?

EN VRAC...

Vous pouvez les déposer dans les colonnes à cartons réparties sur TDM ou en déchèterie.



Que faire des déchets alimentaires ?

Trier ses déchets alimentaires est une obligation réglementaire.

TDM met à disposition gratuitement 1 composteur par foyer. Commande sur www.valtom63.fr/module-composteurs.

Des composteurs collectifs sont aussi en place dans les quartiers et villages.



4 déchèteries réparties sur le territoire

Pour vos déchets volumineux, déchets verts, déchets dangereux, électriques, meubles, gravats, bois, plâtre, batteries...:

Thiers (ZI de Matussière, rue du Forez) Puy-Guillaume (ZI de l'Etang et de l'Ache, rue de l'Ache) Courpière (ZA de Lagat, rue Francisque Sauzedde) Saint-Rémy-sur-Durolle (300 route des Roses Trémières)



Ouvertes du lundi au samedi

au 15 septembre : 7h30-14h)

9h15 - 12h / 13h30 - 17h15 (sauf horaires d'été, du 15 juin







Et aussi...

Stop-pub: pour l'obtenir, contactez votre Mairie ou le service déchets ménagers de TDM au 04.73.53.93.08. Broyage des déchets de jardin à domicile : prenez rendez-vous au 04.73.53.93.08 (service destiné aux particuliers, sur demande, gratuit la première heure, à raison de deux fois par an. Voir conditions auprès du service). Collecte des encombrants à domicile : dates et lieux prévus sur demande au 04.73.80.26.60

(service destiné aux particuliers, gratuit. Voir conditions auprès du service).



Calendrier des collectes des déchets 2025 Viscomtat • Ste-Agathe Celles-sur-Durolle • Chabreloche (secteurs sud)





Ordures ménagères (bac vert ou bordeaux) : le MERCREDI

Emballages recyclables (bac jaune): 1 VENDREDI sur 2

79

Rappel: merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et le rentrer une fois collecté.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M FÉRIÉ	1 S	1 S	1 M 14	1 J FÉRIÉ	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M 23
4 S 01	4 M 06	4 M 10	4 V	4 D	4 M
5 D 6 L	5 M 6 J	5 M 6 J	5 S 6 D	5 L 6 M 19	5 J 6 V
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M 15	8 J FÉRIÉ	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L FÉRIÉ
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M 24
11 S	11 M 07	11 M 11	11 V	11 D	11 M
12 D 13 L	12 M 13 J	12 M 13 J	12 S 13 D	12 L 13 M 20	12 J 13 V
14 M 03	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M 16	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M 25
18 S 19 D	18 M 08	18 M 12	18 V 19 S	18 D 19 L	18 M 19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M 21	20 V
21 M 04		21 V	21 L FÉRIÉ	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M 17	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M 26
25 S 26 D	25 M 09	25 M 13	25 V 26 S	25 D 26 L	25 M 26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M 22	27 V
28 M 05		28 V	28 L	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J FÉRIÉ	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L
31 V		31 L		31 S	
					_ /
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M 27	AOÛT	SEPTEMBRE 1 L 2 M 36	1 M		1 L
	1 V	1 L		NOVEMBRE 1 s férié	1 L
1 M 27 2 M 3 J 4 V	1 V 2 S 3 D 4 L	1 L 2 M 36 3 M 4 J	1 M 2 J 3 V 4 S	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45	1 L 2 M 49 3 M 4 J
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 32 6 M	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M 6 J	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M 6 J 7 V	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M 6 J	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 32 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 32 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M FÉRIÉ 46	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 32 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M FÉRIÉ 46 12 M	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 32 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M 6 J 7 V 8 S S 9 D 10 L 11 M FÉRIÉ 12 M 13 J	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42	NOVEMBRE 1 S FÉRIÉ 2 D 3 L 4 M 45 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M FÉRIÉ 46 12 M	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 34	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 36	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 23 J	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M 24 J	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 39 24 M	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 23 J 24 V	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M 24 J 25 V	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 39 24 M 25 J	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 23 J 24 V 25 S	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52 24 M 25 J FÉRIÉ
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M 24 J 25 V 26 S	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 3 3 D	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 39 24 M 25 J 26 V	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 23 J 24 V 25 S 26 D	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 T 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52 24 M 25 J FÉRIÉ 26 V
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 39 24 M 25 J 26 V 27 S	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 T 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52 24 M 25 J FÉRIÉ 26 V 27 S
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M 24 J 25 V 26 S	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 35 27 M 28 J	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 39 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 49 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52 24 M 25 J FÉRIÉ 26 V 27 S 28 D
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FERIE 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 31 30 M	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 28 J 29 V 30 S	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 39 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 40 29 M 30 J	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52 24 M 25 J FÉRIÉ 26 V 27 S 28 D
1 M 27 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 28 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L FÉRIÉ 15 M 29 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 30 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 31	1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 33 13 M 14 J 15 V FÉRIÉ 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 35 27 M 28 J 29 V	1 L 2 M 36 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 37 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 38 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 39 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L	1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 41 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 42 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 44	NOVEMBRE 1	1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 50 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 51 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 52 A 24 M 25 J FÉRIÉ 26 V 27 S 28 D 29 L

Horaires de collecte de 5h à 20h. Règlement de collecte disponible sur www.cctdm.fr

- · Certaines collectes ayant lieu un jour férié sont rattrapées, suivez la flèche!
- > Plus d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr